
Arrêtés de circulation

Pour mémoire, les délais indiqués le sont à titre prévisionnel

➤ **Circulation interdite**

- **Rue Tour Saint-Nicolas**, jusqu'au 28 janvier 2025 - Déviation par le quai Chopin, la rue de l'Isère, l'avenue Charles-Jourdan et la rue Saint-Nicolas (Travaux de rénovation) ;
- **Rue de Clérieux**, jusqu'au 31 janvier 2025 (prolongation du précédent arrêté pour la pose d'un escalier).

➤ **Circulation et stationnement interdits**

- **16, rue du Pré-Vert, le 31 décembre**, ainsi que le stationnement - Déviation par la rue Turpin, la rue Praneuf, le boulevard de la Libération et la rue Bouvet (travaux de protection de câbles électriques).

➤ **Circulation alternée avec limitation de vitesse à 30 km/h et neutralisation du stationnement au droit du chantier**

- **Rue Emile-Gras (de la rue Jean-Marc-Bernard à la rue Camille-Desmoulins**, jusqu'au 27 décembre (réparation du réseau Télécom) ;
- **Avenue Jean-Moulin, avenue du Docteur-Bonnet, avenue de Saint-Donat et rue Alphonse-Daudet**, jusqu'au 6 janvier 2025 (prolongation du précédent arrêté pour des travaux sur ouvrages ou réseaux de fibre optique) ;
- **Du n°6 au n°12, rue Premier**, du 6 au 15 janvier 2025 (travaux sur réseaux ou ouvrages d'eaux usées / assainissement) ;
- **10, avenue Jean-Moulin**, du 6 au 17 janvier 2025 (travaux sur réseaux ou ouvrages de fibre optique) ;
- **1, rue des Remparts-Saint-Nicolas**, du 6 au 17 janvier 2025 (travaux sur réseaux ou ouvrages de fibre optique) ;
- **A l'intersection de la rue Denis-Papin et de l'avenue de la Déportation, rue Denis-Papin et avenue de la Libération (du n°55A à la rue Denis-Papin)**, du 6 janvier au 6 mars (travaux sur réseaux ou ouvrages électriques).

➤ **Chaussée rétrécie avec limitation de vitesse à 30 km/h et neutralisation du stationnement au droit du chantier**

- **Rond-point de l'Europe (côté place Jean-Jaurès)**, le 20 décembre, de 8h à 13h00 (installation d'une sculpture).